



Les BRICS en Afrique, une histoire de perception. Entre espoirs et risques de désenchantement

James-William Gbaguidi

DANS **AFRIQUE CONTEMPORAINE** 2013/4 n° 248 , PAGES 112 À 113

ÉDITIONS **DE BOECK SUPÉRIEUR**

ISSN 0002-0478

ISBN 9782804185558

DOI 10.3917/afco.248.0112

Date de mise en ligne : 25/06/2014

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-afrique-contemporaine1-2013-4-page-112?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Supérieur.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Les BRICS en Afrique, une histoire de perception Entre espoirs et risques de désenchantement

James-William Gbaguidi aborde les multiples facettes de la perception en Afrique de ce groupe d'intérêts réunissant le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud, à l'aune de leur dernier sommet organisé à Durban en mars 2013. Il brosse à traits acérés ce nouveau partenariat entre les BRICS et l'Afrique et questionne le futur de ces relations.

Depuis que la nouvelle de leur association est tombée comme une brique dans une mare, les BRICS ne laissent personne indifférents. Ils inspirent à la fois crainte et défiance, scepticisme et prudence, curiosité et espoir. Surtout que leur dessein avoué est la remise en question d'un ordre économique mondial, vieux de plusieurs générations, dominé par les puissances occidentales et inéquitable à bien des égards. Pour ce faire, ils comptent sur un partenariat stratégique avec une Afrique toujours en quête des voies de son développement. Le cinquième sommet du bloc, tenu en mars 2013 à Durban en Afrique du Sud, avait pour thème « Les BRICS et l'Afrique : partenariat pour le développement, l'intégration et l'industrialisation ». Une quinzaine de chefs d'États et de gouvernements africains y étaient conviés, porteurs de projets de développement et de rêves d'un partenariat économique « gagnant-gagnant », comme l'Afrique n'en a jamais connu auparavant. D'importantes décisions y ont été annoncées. La plus importante est la création prochaine d'une banque de développement qui devrait pallier les difficultés d'accès des États africains aux institutions de Bretton Woods, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale. Cette banque devrait également contribuer à

prémunir les pays partenaires contre les dommages collatéraux des crises financières par la mise en place d'un Fonds de réserve monétaire de 100 milliards de dollars. Que de belles perspectives. Pourtant, sur les résultats du sommet de Durban, et plus généralement sur la constitution des BRICS avec la présence en leur sein de l'Afrique du Sud, sur leur homogénéité interne et sur leur solidarité vis-à-vis du continent, des doutes persistent qui doivent être pris en compte dans la perspective du partenariat envisagé.

De l'Afrique du Sud au sein des BRICS. L'Afrique du Sud est le pays le plus avancé du continent africain. Mais, en comparaison de ses partenaires, elle fait office d'intrus parmi les BRICS. Classée seulement au 29^e rang des pays les plus avancés, elle n'était sûrement pas plus légitime qu'une autre puissance émergente pour intégrer un bloc dont elle ne représente finalement que 2,5 % du PIB¹. Son absence à l'occasion de la création du groupe est d'ailleurs révélatrice de cet état de fait. Dès lors, sa cooptation *a posteriori* répond davantage à des visées de géopolitique plus qu'elle ne relève de l'évidence. En sa qualité de puissance émergente originaire du continent africain, elle offre ainsi une légitimité aux BRICS à parler au nom de l'Afrique dans le cadre de la remise en cause voulue de l'ordre économique international en vigueur. Il aurait en effet été politiquement malaisé pour le bloc de prétendre poursuivre cet objectif, notamment au nom de l'Afrique, sans compter dans leurs rangs un des États du continent. Bien que quelque peu incongrue d'un point de vue purement économique, la présence de l'Afrique du Sud au sein des BRICS se justifie donc largement avec une approche politique. Elle est surtout de nature à permettre à

l'Afrique de faire valoir ses intérêts de l'intérieur et donc de faciliter ses rapports avec le groupe.

De la solidarité entre les BRICS. Les BRICS entendent constituer une alternative à la domination occidentale sur l'économie mondiale et faire du Sud un pilier de l'ordre économique international. Pourtant, la solidarité et la cohésion nécessaires en leur sein pour atteindre cet objectif sont loin d'être faites.

Les divergences se situent à divers niveaux. Comme le signale le chercheur Hakim Ben Hammouda², sur le plan stratégique, il faut souligner les différends frontaliers sino-indiens hérités du conflit de 1962 et les rivalités sino-russes datant de la guerre froide. Ces disparités sont aussi et surtout économiques, avec une Chine hyper-dominatrice qui entretient avec ses partenaires des BRICS une relation commerciale asymétrique, déséquilibrée en sa faveur. Elle est accusée par ceux-ci (Brésil et Afrique du Sud, notamment) de promouvoir une relation de type néocolonial, mais aussi de sous-évaluer sa monnaie, le yuan, à des fins de soutien déloyal à ses exportations. Des récriminations de plus en plus audibles qui laissent entrevoir que la solidarité apparente du bloc est quelque peu factice.

Il n'en demeure pas moins que ce qui unit les BRICS, pour l'instant, semble prendre le pas sur ce qui les divise. Au sommet de Durban, comme à l'occasion des rencontres qui l'ont précédé, les cinq pays ont toujours affiché une réelle convergence de points de vue sur les principales questions concernant la marche du monde contemporain.

De la solidarité des BRICS à l'égard de l'Afrique. Les bonnes dispositions apparentes des BRICS à l'endroit des

États africains ne font pas de doute. Elles se précisent et se multiplient à l'aune des sommets. À Durban, le communiqué final précise que le premier dialogue BRICS-Afrique, centré autour du thème « partenariat entre les BRICS et l'Afrique³ », a émis un signal « positif » selon lequel les BRICS entendent renforcer leur coopération avec les pays africains dans le domaine des infrastructures pour promouvoir l'interconnectivité en Afrique et libérer le potentiel de développement du continent. Ces déclarations d'intention ont suscité l'enthousiasme et l'espoir des chefs d'État et de gouvernements africains présents à Durban. Or, les relations économiques internationales ne sont pas le meilleur champ d'expression de la solidarité entre États. Il serait illusoire de croire que les BRICS, dans leurs rapports avec les pays du continent africain, apportent la panacée là où les puissances occidentales se sont refusés depuis toujours à faire montre de générosité. Le potentiel économique du continent est en effet tel que les plus grandes puissances, qu'elles soient ou non membres des BRICS, n'auront guère plus de scrupules que par le passé à tenter d'en tirer le meilleur parti pour leurs comptes respectifs sans donner priorité aux intérêts des pays africains.

De la Banque de développement des BRICS. Cette banque est annoncée comme un palliatif à la Banque mondiale et au FMI, ainsi qu'à leurs conditionnalités parfois rédhitoires pour de nombreux États en développement. La Banque de développement des BRICS sera l'un des instruments de l'œuvre de restructuration de l'ordre économique international dont ils rêvent. Toute la question est de savoir si elle verra le jour, dans quelles conditions et sous quelle forme. En effet, la Banque de développement des BRICS devrait être dotée d'un capital de départ de 50 milliards de dollars, équitablement répartis entre les cinq

États membres afin d'éviter que l'un ou l'autre ne devienne hégémonique au sein de l'institution comme le sont les États-Unis et l'Europe au sein de la Banque mondiale et du FMI. Cette répartition, qui ne tient pas compte du poids économique de chaque acteur, achoppe sur les difficultés, voire l'impossibilité, pour l'Afrique du Sud de réunir une telle somme. Cette question, tout comme la répartition des droits de vote, la localisation du siège de l'institution, ses règles de fonctionnement et la destination de ses crédits ont dû être renvoyées au sommet de 2014 au Brésil, ce qui dénote bien des difficultés de mise en place de la banque.

Mais, quand bien même elle serait créée, la Banque de développement des BRICS pourrait être à l'origine d'un certain nombre d'autres problèmes en Afrique. En effet, les conditionnalités actuelles des institutions de Bretton Woods relatives à la démocratie et à la bonne gouvernance économique ont contribué dans bien des cas à l'instauration et à la consolidation des règles démocratiques et à un meilleur respect des droits de l'homme en Afrique. Avec les conditionnalités au rabais annoncées par les BRICS dont certains, on le sait, accordent trop peu de valeur aux droits de l'homme, c'est peut-être l'ère de nouvelles dictatures qui s'annonce au Sud.

Quel modèle de partenariat ?

Le partenariat envisagé entre le continent africain et les BRICS est orienté vers trois domaines spécifiques : commerce, investissements directs étrangers et aide au développement. Dans chacun de ces domaines, l'Afrique a déjà assez d'expérience pour ne pas répéter les erreurs du passé. La coopération avec les BRICS, si les domaines prioritaires sont bien identifiés et ciblés, peut renforcer la croissance, créer des emplois et accélérer le développement du continent. Un récent rapport de la Commission économique pour l'Afrique sur le

sujet de la coopération avec les BRICS⁴ identifie ainsi plusieurs perspectives de gain pour le continent, notamment dans le domaine du commerce et de la transformation des matières premières. Le même rapport précise que cette coopération offre d'autres possibilités, dont le développement économique à large assise, tiré par les échanges culturels, sociaux, scientifiques et technologiques indirects, ainsi que le commerce direct et les investissements directs étrangers. Un tel développement pourrait donner lieu à une diffusion plus rapide des idées productives, à l'innovation, à l'adoption de nouvelles technologies et à une absorption plus efficace des connaissances, qui sont autant de facteurs clés de la création de richesses.

Il sera nécessaire pour les pays africains de ne pas se laisser enfermer dans le rôle exclusif de fournisseurs de matières premières pour les BRICS, mais surtout d'élaborer des politiques communes mutuellement bénéfiques afin d'accélérer le développement du continent. Car, c'est dans les stratégies individualistes du « chacun pour soi » que se cachent les causes des échecs de nombre de partenariats antérieurs entre l'Afrique et le reste du monde.

James-William Gbaguidi⁵

1. L. Jacquot (2013), « L'Afrique du Sud est-elle vraiment une BRICS ? », www.francemondexpress.fr.
2. H. Ben Hammouda (2010), « Les BRICS entre alliances et divergences », www.hakimbenhammouda.typepad.com.
3. Voir www.brics5.co.za/
4. Commission économique pour l'Afrique (2013), « Coopération entre les BRICS et l'Afrique : conséquences sur la croissance, l'emploi et la transformation structurelle en Afrique », Addis-Abeba www.uneca.org.
5. Doctorant en sciences politiques et relations internationales près de la Chaire Unesco des droits de la personne et de la démocratie de l'université d'Abomey-Calavi en cotutelle avec l'université Jean-Moulin (Lyon-3).